

GAZETTE DES CAMPAGNES

JOURNAL DU CULTIVATEUR ET DU COLON PARAISSANT TOUS LES JEUDIS

Rédacteur-Propriétaire :

FIRMIN H. PROULX.

L'abonnement peut dater du 1er de chaque mois, ou commencer avec le 1er numéro de l'année. On ne s'abonne pas moins que pour un an. L'avis de discontinuation doit être donné par écrit, au Bureau du soussigné, UN MOIS avant l'expiration de l'année d'abonnement, et les arrérages alors devront avoir été payés ; si non, l'abonnement sera censé continuer, malgré même le refus de la Gazette au Bureau de Poste. Tout ce qui concerne la rédaction et l'administration de ce journal doit être adressé à **FIRMIN H. PROULX, Rédacteur-Propriétaire.**



ANNONCES :

Première insertion 10 centins par ligne
Deuxième insertion, etc.... 3 centins par ligne

Pour annonces à long terme, conditions libérales.

Ceux qui désirent s'adresser tout particulièrement aux cultivateurs pour la vente de terres, instruments d'agriculture, etc., etc., trouveront avantageux d'annoncer dans ce journal.

MM. J. B. Rolland & Fils, libraires à Montréal.
M. J. A. Langlais, libraire à St. Roch de Québec ont bien voulu se charger de l'agence de la "Gazette des Campagnes."

ABONNEMENT : }
\$1 PAR AN }

Si la guerre est la dernière raison des peuples, l'agriculture doit en être la première
Emparons-nous du sol, si nous voulons conserver notre nationalité.

ABONNEMENT }
\$1 PAR AN }

SOMMAIRE.

Revue de la Semaine : M. le Dr J.-E. Landry, de Québec, vient d'être créé "Chevalier-Commandeur de Saint-Grégoire-le-Grand, par le Saint-Siège ; quelques détails sur cette distinction pontificale instituée par Grégoire XVI.—Nouvelle société de colonisation pour les acadiens sous le patronage de Nos Seigneurs les évêques du Nouveau-Brunswick, de l'Isle-du-Prince-Edouard et de la Nouvelle-Ecosse.

Causerie Agricole : Quelques principes généraux sur la plantation des arbres fruitiers.

Sujets divers : Fête religieuse et agricole à St-Alexandre de Kamouraska (Suite) : Inauguration du cercle agricole de St-Alexandre et messe solennelle en l'honneur de Saint-Isidore, patron de cette association ; résumé du sermon prononcé par le Révd M. E. Demers en cette circonstance.—Conférence donnée par M. le Dr N.-E. Dion et M. G. Guertin, à une réunion du cercle agricole de Deschambault.—Cercles agricoles à l'Islet et à St-Roch-des-Aulnaies ; importance de l'établissement des cercles agricoles ; nos abonnés doivent aider à en favoriser l'établissement.

Choses et autres : Nos abonnés trouveront un grand avantage de souscrire à l'*American Agriculturist*, journal agricole publié en langue anglaise à New-York.—Une colonie française à Winnipeg.—Récolte du tabac à St-François-du-Lac.—Un pompier vétérân à l'Île-aux-Coudres.

Recettes : Procédé pour nettoyer les gravures et les livres.—Maladie rouge des moutons.

A nos abonnés retardataires.—Nos remerciements les plus sincères aux abonnés retardataires qui nous ont fait parvenir, dans le cours de la semaine, le prix de leur abonnement à la *Gazette des Campagnes*. Parmi ceux là un nous faisait parvenir sept piastres et l'autre cinq piastres d'arrérages pour abonnement à la *Gazette*. Plus de deux cents abonnés sont dans le même cas, c'est-à-dire qu'ils nous doivent depuis cinq piastres et au-delà, pour arrérages. Si ces deux cents abonnés se faisaient un devoir de nous faire parvenir ces arrérages d'ici à la fin du mois, nous recevriions au-delà de mille piastres : ce qui serait une bonne aubaine dont profiteraient ceux qui chaque année paient régulièrement leur souscription à la *Gazette*, par les améliorations que nous pourrions faire à notre journal. Pour peu que l'on y mette de la bonne volonté il serait possible à tous nos abonnés retardataires de s'acquitter de leurs dettes à l'égard de la *Gazette*, car ce n'est pas l'argent qui leur manque, puisque les produits agricoles se vendent à des prix élevés.

REVUE DE LA SEMAINE

— Mercredi après midi, le 26 octobre dernier, Sa Grandeur Mgr l'Archevêque s'est rendu chez M. le Dr J.-E. Landry, rue Ste-Anne, à Québec, pour lui présenter la croix de Chevalier-Commandeur de Saint-Grégoire le Grand.

Les détails suivants, que nous empruntons au *Courrier de Montmaguy*, nous font connaître à quels titres cette distinction pontificale est accordée par le Saint-Siège :

" Dans les premières années du pontificat de Grégoire XVI, ce Souverain Pontife voulant récompenser ceux qui s'étaient rendus recommandables par leur courage, ainsi que ceux qui se montraient dévoués au Saint-Siège, à son chef et fervents catholiques, institua un ordre de chevalerie auquel il donna le nom de Grégoire le Grand. Il fonda cet ordre par la lettre apostolique *Quod summus* du 1er septembre 1831. Quelques années plus tard, en 1834, le Pape, pour augmenter l'éclat de l'ordre de Saint-Grégoire publia, en date du 30 mai, une nouvelle lettre apostolique : *Cum amplissima honorum numerum* contenant d'autres dispositions relatives à l'établissement de l'ordre, à la division des grades, au nombre des chevaliers.

" L'ordre compte aujourd'hui trois grades de chevaliers. Il y a : 1o. les chevaliers grand'croix, au nombre de 30 ;—2o. les chevaliers commandeurs, au nombre de 50 ;—3o. les simples chevaliers qui ne doivent pas dépasser 300.

" La décoration ou la croix de l'ordre est d'or, émaillée en rouge : elle est surmontée des emblèmes de la guerre, si le chevalier est militaire, sinon, d'une couronne de laurier avec un émail vert. La croix a une forme octogone, ou à huit pointes, ayant le champ émaillé en rouge ; au milieu des pointes est un écusson rond dans lequel est une effigie de Saint-Grégoire, en or. L'autre côté de la croix est en or ; au milieu est aussi un écusson également rond et en